

A l'ordre du jour

de la séance du CSAL-FS du 09/10/2023

- ▶ DUERP – PAP
- ▶ Vote des dépenses
- ▶ Questions diverses

Le 09/10/2023, un Comité social d'administration en formation spécialisée (instance de concertation entre la Direction de la DNEF et les OS représentatives qui traite des questions de conditions de vie au travail) était convoqué pour examiner le DUERP et le PAP de la DNEF, le compte-rendu d'évacuation de l'exercice du 27/09/2023 et les dépenses envisagées dans le cadre des conditions de vie au travail.

La CGT Finances Publiques a lu une déclaration liminaire sur l'actualité de la DGFIP et de la DNEF en séance (son intégralité est sur notre site internet).

Le directeur par intérim de la DNEF est revenu sur les avancées concernant la DNEF contenues dans le projet de loi de finances 2024 : enquêtes sous pseudo, création de 1500 emplois à la DGFIP, dans la sphère du contrôle fiscal (la DNEF a en réclamé 50).

Sur le déménagement à Romainville, la Direction ne peut pas encore donner de calendrier mais elle assure qu'il y aura une communication sur ce sujet et que les agents y seront associés, dès qu'elle aura elle-même une visibilité sur les dates effectives de livraison et d'installation des matériels techniques et informatiques (câbles notamment), permettant ensuite notre emménagement.

- **Présentation du DUERP / PAP**

Le Plan Annuel de Prévention a été établi suite à la réunion du Groupe de travail du 20/06/2023. Ce groupe de travail a été présidé par la directrice adjointe de la DNEF et a réuni des agents de quelques services de la DNEF ainsi que les organisations syndicales. A l'occasion de ce groupe de travail, les risques identifiés dans le DUERP sont analysés pour une éventuelle cotation-dans le PAP.

L'élaboration du DUERP est une obligation réglementaire faisant partie des obligations générales de sécurité du chef de service (Directeur de la DNEF).

Lors de ce groupe de travail, les mesures de prévention sont-priorisées et planifiées dans le plan d'action et de prévention annuel (PAP).

Au titre de 2023, le DUERP contient 68 lignes, dont 25 sont reprises dans le PAP. 32% des risques recensés dans le PAP sont des risques psychosociaux. Trois types de risques sont identifiés : des risques organisationnels, des risques humains et des risques techniques.

La CGT FIP est revenue sur le panel d'agents composant le GT préparatoire du PAP. Nous regrettons l'absence de certains services, notamment la BNEE, la faible représentation des BII et la surreprésentation de certaines divisions.

L'assistant de prévention a indiqué qu'elle avait invité les agents de tous les services à participer à ce groupe de travail, mais qu'elle avait eu très peu de réponses positives, notamment des agents de la BNEE.

Pour nous, le GT DUERP doit être le plus représentatif possible des agents de la DNEF, tous grades confondus et il appartient à la Direction d'inciter les agents à y participer. La CGT FIP est également revenue sur la date de tenue de ce GT au mois de juin, qui n'est jamais très propice, compte tenu notamment des calendriers métiers des BII et des BIR.

Le Programme Annuel de Prévention fait l'objet d'un avis des OS. Toutes les OS se sont abstenues.

La CGT FIP estime qu'elle ne peut voter contre la cotation de risques qui a été déterminée par une concertation avec les agents, lors d'un groupe de travail. Toutefois, un vote « pour » est également impossible, eu égard au manque de volontarisme de la Direction pour régler des problèmes identifiés dans certains services lors du DUERP ou par des fiches de signalement.

La CGT FIP tient néanmoins à remercier l'ensemble des agents de la 1^{ère} division ainsi que l'assistante de prévention pour la réalisation de cette campagne DUERP-PAP.

- **Sur le compte-rendu de l'exercice d'évacuation**

En matière règlementaire, deux exercices incendies sont à réaliser dans l'année. La DNEF n'en avait pas effectué depuis 2021.

Le dernier exercice d'évacuation a été réalisé en 3 minutes 30, 4 portes de bureau et 3 fenêtres sont restées ouvertes.

La CGT FIP est revenue sur la formation obligatoire des serre-files.

- **Sur les dépenses**

En début d'année, le budget alloué à la formation spécialisée du CSAL de la DNEF pour améliorer les conditions de vie au travail **a été de 41 869 €.**

Lors de cette formation spécialisée, les dépenses suivantes ont été validées par les OS

- le coffrage de deux baies de brassage localisées au rez-de-chaussée et au 2ème étage
- achat de rehausseurs de portable et de souris ergonomiques ;
- achat d'équipements de protection individuelle pour les agents du service logistique ;
- achat de lingettes ;
- achat de gourdes siglées DNEF ;
- achat de lunettes lumière bleue.

Après les dépenses votées par les OS en séance, il reste 3 849 €.

Le budget en matière de formation a été entièrement consommé soit 7826 €.

- **Questions diverses**

Un nouvel AFIP sera affecté à la DNEF au mois de novembre.

La DNEF connaît des difficultés en matière de recrutement. 3 contractuels vont être recrutés pour les services communs et 2 pour la BRS.

La Direction admet que la grille indiciaire de la Fonction Publique ne rend pas les offres d'emplois très attractives.

En ce qui concerne les postes actuellement vacants à la DNEF :

- le poste d'adjoint à la CJPC : le recrutement est en cours,
- 3 inspecteurs stagiaires se sont positionnés sur un poste dans une BII de Pantin, un poste à la BII d'Orléans et un poste à la BII de Strasbourg,
- la DNEF va lancer le recrutement d'un IP pour l'audit.

Dans le cadre de la mise en œuvre progressive des lignes directrices de gestion et de mobilité, la DNEF a sollicité auprès de la DG un élargissement du recrutement au choix pour les postes de B au BLF et de C pour le secrétariat du Directeur.



***renforcer les moyens de lutte
contre la fraude fiscale***

ENQUÊTES • FISCALES